

Labex ESEP : réunion de lancement

Jeudi 22 septembre 2011

Présents :

Représentants des établissements : G. Caudal (UVSQ), J. J.M. Hameury (CNRS), L. Hittinger (UPEC), N. Lacombe (UPMC), G. Perrin (Observatoire de Paris), F. Rocard (CNES), Y. Touré (Université d'Orléans)

Représentants des participants : J.P. Beaulieu (IAP), P. Drossart (LESIA, Coordinateur scientifique), D. Hauser (LATMOS), D. Hestroffer (IMCCE), B. Mosser (Master OSAE, Obs. Paris), M. Perault (LERMA), F. Roques (UFE, Obs. Paris), M. Tagger (LPC2E/OSUC).

Représentant de l'ANR : J. Hagenmuller

Secrétaire de séance : C. Adam (Obs. Paris)

Ordre du jour :

1. Présentation des projets et objectifs scientifiques et d'enseignement par le coordinateur scientifique (P. Drossart)
2. Approbation de l'ordre du jour, et désignation d'un président de séance
3. Tour de table des participants - enjeux et engagements dans ESEP
4. Présentation approfondie des objectifs d'ESEP sur la base des propositions de la réunion de lancement du 6 juillet avec les partenaires ; présentation des premières actions (Pierre Drossart)
5. Discussion et mise en place de la gouvernance du Labex : composition des conseils, mode de fonctionnement.
6. Préparation des conventions à prévoir :
 - a. Convention de financement ANR – rédaction, signataires ?
 - b. Convention de consortium
7. Planning des réunions à venir, modes de communication

1) Présentation des projets et objectifs scientifiques et d'enseignement (P. Drossart)

Laboratoires impliqués : LESIA (Obs. Paris, CNRS, UPMC, P7), LATMOS (UVSQ, UPMC, CNRS), LPC2E (Univ. Orléans, CNRS), LISA (UPEC, CNRS, P7), IAP (UPMC, CNRS), LMD (UPMC, CNRS, ENS, X), IMCCE (Obs. Paris, CNRS, UPMC, Univ. Lille), USN (Obs. Paris, Univ. Orléans), LERMA (Obs. Paris, CNRS, UPMC, ENS, Cergy-Pontoise).

ESEP est un Labex en réseau, qui vise à mettre en commun des moyens de plusieurs UMR, implantées sur des sites différents sur le modèle d'un GIS, ou de l'IPSL, en vue de développer la R et D pour les recherches spatiales. Des interactions existent avec d'autres Labex : Univearths (P7), P2IO (P11), IPSL (CNRS), Voltaire (Orléans), ICFP (ENS), MICHEM (UPMC). L'Observatoire de Paris est le partenaire coordinateur, mais ESEP n'est pas formellement inclus dans l'IDEX PSL*.

ESEP a été doté d'un budget de 4 M€ sur 10 ans : la convention de pré-financement, pour 400 K €, a été signée le 20 juin. L'ANR est le premier interlocuteur pour le financement et le suivi de projet.

La convention définitive doit être signée avant la fin 2012. Le représentant de l'ANR indique qu'il faut attendre les résultats de la seconde vague d'appels du cadre des Investissements d'avenir, soit début 2012. Cette convention finale sera établie sur le

même modèle que la convention initiale, et inclura un échancier : a priori, la somme versée sera également répartie sur la durée du projet, mais des modulations sont possibles, selon les nécessités du projet.

Pour l'enseignement, sont concernés : l'Ecole Doctorale Astronomie et Astrophysique d'Ile de France, le Master OSAE, la formation à distance « Astrophysique en ligne », le Parcours de Planétologie d'Ile de France, le Master Sciences de l'Atmosphère et de l'Espace (Orléans) et le Master Science et Génie de l'Environnement (UPEC), ainsi potentiellement que d'autres masters, comme SDUE (UPMC).

La thématique d'ESEP est centrée sur l'étude des environnements planétaires (au sens large) dans un contexte d'exploration spatiale instrumentale (des concepts théoriques aux spécifications techniques).

Les activités prévues se répartissent comme suit : Recherche : 55% ; Formation : 24% ; Valorisation : 11% . Autres :10% .

Les trois axes de recherche sont : la Météorologie spatiale, la Planétologie et les Exoplanètes.

La communication inclut : expositions ; films, vulgarisation, matériel pour conférences ; écoles thématiques.

Le budget doit être revu au regard de la réduction par rapport à la demande.

Une proposition de gouvernance a été formulée lors de la première réunion des participants en juillet 2011.

2) Fonctionnement, gouvernance, premières actions

Cette partie de la réunion est présidée par J. M. Hameury.

Il est constaté que les enjeux et les engagements du Labex sont clairement définis.

Les responsables d'unité ainsi que les représentants des enseignements présents expliquent comment ils se positionnent dans ESEP.

Il est rappelé que les tutelles doivent garantir le maintien des ressources pendant la durée du projet. Chaque représentant rappelle ses engagements.

➤ La gouvernance est organisée comme suit : un comité des tutelles et un comité scientifique interagissent avec le bureau exécutif qui est l'émanation du comité exécutif.

- **Le comité des tutelles**, est composé des représentants des tutelles/institution signataires (CNES, CNRS, ENS, Observatoire de Paris, UPEC, UPMC, Université d'Orléans, UVSQ) et du représentant de l'ANR; il peut le cas échéant, inviter d'autre participants.

Il fonctionne en comité ouvert avec les membres du bureau exécutif, qui est son interlocuteur, ou en comité fermé, sans le bureau.

Le Comité des tutelles se réunit deux fois par an au début du projet :

- en début d'année pour valider les orientations générales, le plan scientifique, les prévisions de réponses à appels d'offres extérieurs, les demandes de moyens des UMR liées à ESEP.
- en fin d'année pour faire un bilan des activités.

En phase de croisière du Labex, il serait envisageable de n'avoir qu'une seule réunion dans l'année.

Le comité fonctionne par consensus.

- **Le comité scientifique** comprend 12 personnes : 6 membres d'ESEP représentant les thématiques/WP du Labex et 6 personnalités extérieures aux laboratoires d'ESEP.

La désignation de ses membres est proposée par le bureau exécutif, et est discutée et validée après itération, par le comité des tutelles.

Les membres du bureau exécutif assistent au comité scientifique.

Le comité scientifique examine et valide les priorités et les appels d'offres proposés par le comité exécutif, et joue le rôle d'expert pour les axes stratégiques et les réponses aux appels d'offres.

- **Le comité exécutif** comprend les 9 directeurs d'unité, et 2 représentants des formations et inclut le **bureau exécutif**, composé du **directeur d'ESEP** et de 4 autres membres proposés par le directeur ainsi que de l'administrateur. Il propose les axes stratégiques, le calendrier des priorités, lesancements d'appels d'offres et leurs sujets, les propositions de financement.

- Le **directeur** est nommé par le comité des tutelles sur proposition du comité exécutif

- La convention de financement sera signée entre l'Observatoire de Paris et l'ANR. Des conventions de reversement avec les partenaires seront préparées le cas échéant, sur proposition du comité exécutif.

Une convention règlera le fonctionnement d'ESEP, sur le modèle des conventions de groupement d'intérêt scientifique (GIS), décrivant les missions, l'organisation, les moyens et les droits et devoirs de chacun.

- Le tableau de prévision budgétaire pour le démarrage du projet va être repris.
- Concernant les recrutements, deux priorités :
 - J.P. Lebreton, retraité ESA, va être recruté sur un temps partiel de 20%, en tant que coordinateur des activités d'ESEP.
 - un administrateur/chargé de communication va être engagé, sur un profil en préparation de suivi des activités, gestion/communication interne et externe, sans doute sur un mi-temps.

D'autres profils de postes auront à être discutés dans un second temps, une fois mise en place la coordination des laboratoires, et notamment un ingénieur système pour la R&D.

- Contrats doctoraux : les appels d'offres seront lancés sur 2012. On envisage un co-financement avec les Universités, et si c'est possible, avec le CNES (qui va lancer prochainement son appel à sujets).

La question de savoir s'il faut bloquer le financement des 3 ans de contrat dès la première année devra être éclaircie

- L'appel concernant les contrats post-doctoraux va être lancé dès l'automne 2011. Le processus de sélection sera mis en place en parallèle.
- Une liaison est possible avec le projet de master franco-vietnamien proposé dans le cadre de l'Université des Sciences et Techniques d'Hanoï, par P. Encrenaz avec des enseignants d'autres établissements, et dont B. Mosser est coordinateur.

Actions à prévoir :

- Composer et réunir le comité scientifique.
- faire la synthèse des demandes R et D, en particulier vers le CNES.
- préparer les appels d'offres
- recruter J.P. Lebreton
- embaucher un administrateur/chargé de com.
- finaliser le site web.
- mettre au point les conventions nécessaires
- en début d'année prochaine : réunir le comité des tutelles.